

**Règlement du Jeu**  
**«Le Jeu de la Win<sup>1</sup> !»**  
**A tous les coups on gagne**  
**25% remboursés pour tous les participants ou jusqu'à 200% remboursés pour tous les chanceux !**

Sur toutes les commandes éligibles en :  
Electroménager – Informatique – Image & Son – Téléphonie – Maison – Photo & Caméscope  
– GPS/ Car Audio

Ce règlement comporte 13 articles.

**Article 1 : Société Organisatrice et durée**

Du 03 mars 2015 à compter de 14 heures jusqu'au 10 mars 2015, 14 heures, la société CDISCOUNT, Société Anonyme, dont le siège social est situé 120-126 quai de Bacalan 33067 Bordeaux Cedex, enregistrée au RCS de Bordeaux 424 059 822, ci-après « la Société Organisatrice », organise un Jeu intitulé : «**Le Jeu de la Win !** »

**Article 2 : Conditions de participation**

Ce Jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, quelle que soit sa nationalité, résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et disposant donc d'une adresse postale en France métropolitaine (Corse comprise) ainsi que d'une adresse e-mail valide.

Ne peuvent participer les personnes ne répondant pas aux conditions visées ci-dessus, ainsi que les membres du personnel de la Société Organisatrice, de toutes sociétés qu'elles contrôlent, qui la contrôle et, de manière générale, toute personne impliquée directement ou indirectement dans l'organisation, la réalisation, la mise en œuvre, la promotion et l'animation du Jeu. Sont également exclus de toute participation les membres des familles (conjoint, ascendants, descendants directs ou autres parents vivant ou non sous leur toit) de toutes les personnes précédemment citées.

Ne peuvent également participer les membres du personnel de l'étude de Maîtres Jean-Patrick BIRAN et Benoît AUDIBERT, Huissiers de Justice associés, 117 Cours Balguerie-Stuttenberg 33300 Bordeaux.

La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas jouer pour le compte d'autres participants.

Un participant est défini comme une personne physique unique : toute utilisation d'adresses mail différentes pour un même participant sera considérée comme une tentative de fraude entraînant l'élimination définitive du participant au Jeu.

La Société Organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du Jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier du lot.

---

<sup>1</sup> Jeu de la gagne

La participation au Jeu s'effectue exclusivement par voie électronique. Elle nécessite que le participant dispose d'une connexion Internet, d'une adresse électronique valide, et que celui-ci passe une commande auprès de [cdiscout.com](http://cdiscout.com) entre le 03 mars 2015 -14h et le 10 mars 2015 -14h sur les produits porteurs de l'offre.

Il ne sera accepté qu'une seule participation maximum par foyer (même nom, même adresse). En cas de commandes éligibles multiples, seule la commande la moins chère sera prise en compte pour la participation au jeu.

### Article 3 : Modalités d'inscription et de participation

Pour participer au Jeu et s'inscrire au tirage au sort, le participant doit :

- Se connecter sur le site internet [cdiscout.com](http://cdiscout.com) pour PC/tablette/smartphone ou l'application smartphone Cdiscount Android ou Apple
- Passer commande d'un ou plusieurs produits porteurs de l'offre, dans la limite de 3 produits par commande, dans les rayons Electroménager – Informatique – Image & Son – Téléphonie – Maison – Photo & Caméscope – GPS/ Car Audio, de [cdiscout.com](http://cdiscout.com) (hors produits vendus sur la Marketplace « C le marché » de Cdiscount) entre le 03 mars 2015 – 14h et le 10 mars 2015 – 14h et reconnaissables sur le site internet à l'aide d'un bandeau intégré sur la fiche produit :



sur le site internet [www.cdiscount.com](http://www.cdiscount.com) pour PC/tablette ou sur le site mobile [cdiscout.com](http://cdiscout.com) ou l'application smartphone Android ou Apple



sur le site mobile [www.cdiscount.com](http://www.cdiscount.com) ou l'application smartphone Android ou Apple

Ce jeu n'est pas cumulable avec toute autre offre en cours à l'exception des offres listées ci-dessous sur la période :

- Du 15/10/2014 au 15/03/2014 : Gagnez un voyage aux Maldives ou l'un des 50 produits Dirt Devil
- Du 14/01/2015 au 18/03/2015 : 1 machine Philips Senseo achetée = 6 mois de café offerts
- Du 01/02/2015 au 31/01/2016 : Satisfait ou remboursé sur les rasoirs Philips

- Du 01/02/2015 au 30/06/2015 : 40€ remboursés sur la machine Bosch Tassimo Suny T32 pour l'achat de 3 paquets de Tdics
- Du 01/03/2015 au 31/05/2015 : 1 guide coiffure offert pour l'achat d'un Styler Philips et tirage au sort pour gagner 1 week-end dans un palace parisien et un moment privilégié avec un coiffeur de renom
- Du 01/03/2015 au 30/06/2015 : la machine Bosch Tassimo Vivy T12 à 39€
- Du 01/03/2015 au 15/07/2015 : la machine Bosch Tassimo Joy T43/T45 à 79€
- Du 15/03/2015 au 30/04/2015 : TVA 100% remboursée sur les produits à vapeur Hoover
- Du 15/02/2015 au 15/04/2015 : 50€ remboursés sur une sélection de réfrigérateurs Samsung
- Du 15/02/2015 au 15/04/2015 : 30€ remboursés sur une sélection de réfrigérateurs Samsung
- Du 07/01/2015 au 31/03/2015 : 50 € remboursés pour l'achat de SAMSUNG Galaxy Tab S
- Du 07/01/2015 au 31/03/2015 : 30 € remboursés pour l'achat de SAMSUNG Galaxy Tab 4
- Du 10/02/2015 au 12/03/2014 : Jusqu'à 50€ remboursés pour l'achat de cartes mères et cartes graphiques MSI
- Du 01/02/2015 au 15/04/2015 : 20 € remboursés pour l'achat de SAMSUNG Galaxy Tab S
- Du 01/02/2015 au 15/04/2015 : 20 € remboursés pour l'achat d'une sélection de tablettes et accessoires Asus
- Du 02/03/2015 au 09/03/2015 : 20% de remise sur une sélection de routeurs Netgear
- Du 19/01/2015 au 31/03/2015 : 30 € remboursés sur une sélection d'imprimantes Epson
- Du 11/03/2015 au 12/04/2015 : 30 € remboursés sur une sélection de PC convertibles tablettes HP
- Du 17/02/2015 au 25/06/2015 : 30€, 50€ ou 100 € remboursés pour l'achat d'une sélection de PC portables et tablettes Lenovo.
- Du 01/03/2015 au 01/04/2015: 30 € remboursés sur les smartphones Wiko Birdy et Rainbow 4 G

La participation au jeu étant liée à l'achat du ou des produits porteurs de l'offre, toute rétractation sur ce ou ces produits entraîne l'exclusion du jeu et la perte du bénéfice des gains.

Les produits vendus dans l'espace Déstockage ainsi que les produits vendus sur la Marketplace « C le marché » ne sont pas éligibles à la présente offre.

Tous les modes de paiement sont acceptés hors la solution de crédit avec le partenaire Banque Casino.

Le Jeu s'arrêtera au terme de la période du Jeu définie à l'article 1. Les participations hors période de jeu ne seront pas prises en compte.

Toute personne répondant à ces critères sera de facto considérée comme Participant.

La Société Organisatrice se réserve le droit de reporter, de modifier, d'annuler, d'écourter, de prolonger ou de renouveler le Jeu en cas de force majeure. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre.

Le règlement est disponible sur le site internet [www.cdiscount.com](http://www.cdiscount.com) pour PC/tablette/smartphone ou sur l'application smartphone Cdiscount Android ou Apple.

Il peut être adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de la Société Organisatrice. Le timbre sera remboursé sur la base du tarif lent "lettre" en vigueur, sur simple demande accompagnant la demande du règlement, dans la limite d'une demande par participant (même nom, même adresse) et d'un timbre par enveloppe pour toute la durée du jeu.

#### **Article 4 : Désignation des gagnants**

La désignation des gagnants se fera par tirage au sort le 26 mars 2015 parmi l'ensemble des commandes validées et payées comprenant des produits éligibles au jeu dans la limite de 3 produits.

#### **Article 5 : Dotations**

Les dotations se répartissent comme suit :

- 200% remboursés en bons d'achat pour 100 participants tirés au sort et ayant commandé sur le site mobile [cdiscout.com](http://cdiscout.com) ou l'application smartphone Android ou Apple
- 100% remboursés en bons d'achat pour 650 participants tirés au sort ayant commandé sur le site internet [www.cdiscount.com](http://www.cdiscount.com) pour PC/tablette ou sur le site mobile [cdiscout.com](http://cdiscout.com) ou l'application smartphone Android ou Apple
- 25% remboursés en bons d'achat pour tous les autres participants au jeu

Tous les gagnants seront personnellement prévenus par la Société Organisatrice le 27 mars 2015 par l'envoi d'un email à l'adresse email du compte client utilisé pour la passation de la commande ayant permis l'inscription au Jeu.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable en cas de non délivrance des emails annonçant les gains par suite d'une erreur dans l'adresse email indiquée par le participant lors de la création de son compte client, en cas de défaillance du fournisseur d'accès, en cas de défaillance du réseau internet ou pour tout autre cas.

Les gagnants tirés au sort recevront 3 bons d'achat dont la valeur totale sera équivalente au montant du remboursement remporté par le participant.

Le remboursement se fait sur le montant des produits éligibles de la commande hors frais de port, extension de garantie, assurance et frais éventuels liés au paiement de la commande. Dans l'hypothèse où la commande excéderait 3 produits éligibles, le montant de remboursement sera calculé sur le prix unitaire des produits éligibles **les moins chers de la commande.**

Cdiscount adressera un e-mail aux gagnants afin de les informer du montant de leurs gains.

Les bons d'achat seront définitivement acquis par l'acheteur :

- Une fois la durée légale du droit de rétractation révolue, soit 14 jours après la date de livraison des derniers produits de la commande (la date de livraison indiquée à Cdiscount par le transporteur faisant

foi), et sous réserve du respect des présentes conditions, notamment des modalités de participation au jeu et de remise des bons d'achats.

- Sous réserve de la réalisation par le gagnant des formalités indiquées à l'article 6 ci-après.

Chaque bon d'achat est valable 1 mois.

Bons d'achat à valoir sur le site [www.cddiscount.com](http://www.cddiscount.com), sur l'ensemble des produits des magasins Electroménager – Informatique – Image & Son – Téléphonie – Maison – Photo & Caméscope – GPS/ Car Audio.

Ces bons d'achat sont non cumulables, non remboursables, non compensables en tout ou en partie, non cessibles, non fractionnables, non convertibles en numéraire. Chaque bon d'achat est utilisable une seule fois par le client sur un montant d'achat au moins égal au montant du bon d'achat.

#### **Article 6 : Modalités de remise des bons d'achat**

**Étape 1** : participez au jeu (voir modalités d'inscription et conditions de participation Article 3)

**Étape 2** : le 27 mars 2015, vous recevrez un courrier électronique de la part de Cdiscount.com vous informant de votre gain (remboursement de vos produits éligibles au jeu, dans la limite de 3 produits, à hauteur de 25%, 100% ou 200%).

**Étape 3** : Entre le 31 mars 2015 et le 15 avril 2015 connectez-vous sur le site [www.atelierpromo.com/cdiscount](http://www.atelierpromo.com/cdiscount) et saisissez directement votre demande de participation à l'offre «**Le jeu de la Win** » en bons d'achat sur les rayons Electroménager – Informatique – Image & Son – Téléphonie – Maison – Photo & Caméscope – GPS/ Car Audio.

La saisie des informations nécessaires à l'enregistrement de votre participation sur le site [www.atelierpromo.com/cdiscount](http://www.atelierpromo.com/cdiscount) est obligatoire pour bénéficier de l'offre. Toute demande effectuée par un autre moyen sera considérée comme nulle. **ATTENTION** l'adresse email utilisée pour l'inscription sur le site [www.atelierpromo.com/cdiscount](http://www.atelierpromo.com/cdiscount) doit être la même que celle utilisée pour la commande des produits éligibles à l'offre sur le site [www.cddiscount.com](http://www.cddiscount.com) (cette adresse email est indiquée sur la facture de votre commande).

**Étape 4** : A compter du jour de la saisie de votre dossier de participation sur [www.atelierpromo.com/cdiscount](http://www.atelierpromo.com/cdiscount) et au plus tard 72H après cette saisie (jours ouvrés – cachet de La Poste faisant foi), renvoyez sous enveloppe suffisamment affranchie à AtelierPromo.com – Opération W108 – 10 boulevard du Parc - 92200 Neuilly Sur Seine, les éléments suivants :

- Copie de votre facture d'achat Cdiscount imprimable à partir de votre espace client sur [www.cddiscount.com](http://www.cddiscount.com) (seule une facture d'achat sera acceptée. La confirmation de commande n'est pas une facture d'achat).

- L'original des codes-barres à 12 ou 13 chiffres (EAN) présents sur l'emballage des produits concernés par l'offre (à l'exception des produits éligibles aux offres mentionnées à l'article 4 ci-avant pour lesquels une copie du code barre sera acceptée).
- Copie du dossier de participation imprimé ou recopié sur papier libre après validation de votre saisie d'informations sur [www.atelierpromo.com/cdiscount](http://www.atelierpromo.com/cdiscount) faisant apparaître impérativement votre numéro de dossier et l'ensemble des informations nécessaires au traitement de votre demande.

**Étape 5 :** Après réception et traitement par le centre de gestion de votre dossier, vous recevrez par e-mail une confirmation de la validité de votre dossier, sous réserve que celui-ci respecte les présentes conditions d'éligibilité de l'offre et modalités de participation.

Toute demande illisible, incomplète, manifestement frauduleuse, ne respectant pas les conditions ou les modalités de participation de l'offre ou envoyée après le 20 avril 2015 23h59 (cachet de La Poste faisant foi) sera considérée comme nulle et sera définitivement rejetée. Aucun document envoyé ne sera restitué. Les correspondances de tout ordre jointes avec le dossier de participation ne sont pas lues. Aucune réponse ne leur sera apportée. Le site [cdiscount.com](http://cdiscount.com) et l'Atelier Promo ne sauraient être tenus responsables de la non réception de demandes du fait de problèmes indépendants de leur volonté (grève des postes, mauvaise distribution, mauvais adressage, défaut de connexion internet du participant, ...).

Cdiscount vous adressera vos bons d'achats par email, à l'adresse email du compte client Cdiscount utilisé pour commander les produits éligibles à l'offre, dans un délai de 6 semaines suivant la validation de votre dossier par l'Atelier promo.

#### **Article 7 : Remboursement des frais de participation**

Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte si elle est formulée plus de 30 jours après la date de clôture de l'opération commerciale.

Les demandes de remboursement des frais de connexion, ainsi que des frais d'envoi du dossier à l' « Atelier Promo », devront être adressées, par écrit, à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les remboursements se feront dans la limite d'une demande par client (même nom et même adresse) pour toute la durée de l'opération commerciale et des timbres utilisés pour ces demandes (remboursement sur la base du tarif lent en vigueur, à savoir 0,66 euros à la date du dépôt du présent règlement, à raison d'un timbre par enveloppe).

Les demandes de remboursement des frais de connexion préciseront obligatoirement le jour et l'heure de la connexion.

Le remboursement des frais de connexion est fait sur la base d'une connexion de 3 minutes à 0,22 euros TTC par minute en heure pleine soit 0,66 euros TTC ou 0,12 euros par minute en heure creuse soit 0,36 euros TTC.

Ce montant correspond à 3 minutes de connexion en communication téléphonique locale, temps qui est supérieur au temps suffisant pour :

- L'inscription sur le site [www.atelierpromo.com/cdiscount](http://www.atelierpromo.com/cdiscount)

- L'impression du présent règlement
- La prise de connaissance des conditions d'éligibilité et des modalités de participation de l'offre de remboursement

Pour obtenir ce remboursement, il suffit d'en faire la demande écrite par courrier postal à l'adresse de l'offre de remboursement :

**Cdiscount.com**

**« Le jeu de la Win ! »**

**120-126, Quai de Bacalan CS 11584**

**33 067 Bordeaux CEDEX**

En joignant obligatoirement l'intégralité des pièces suivantes :

- La photocopie d'un justificatif d'identité ;
- Un justificatif de domicile en France ;
- Une photocopie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique faisant apparaître la date, l'heure et la durée de la communication ;
- Un RIB ou RIP.

Les photocopies seront remboursées sur simple demande jointe à la demande de remboursement des frais de connexion, sur la base de 0,05 € par photocopie.

Les abonnements aux fournisseurs d'accès à Internet ainsi que le matériel Informatique (ordinateur, modem, câbles, etc.) ne sont pas remboursés, les demandeurs déclarant en avoir déjà la disposition pour leur usage.

Les demandeurs utilisant des fournisseurs d'accès intégrant gratuitement les connexions téléphoniques ne sont par nature pas éligibles au remboursement des frais de connexion. Les remboursements seront effectués dans la première quinzaine du mois suivant le mois de réception de la demande (cachet de la poste faisant foi).

## **Article 8 : Exclusions et limite de responsabilité**

### **8.1 Exclusions**

La Société Organisatrice peut annuler la ou les participation(s) de tout joueur n'ayant pas respecté le présent règlement. Cette annulation peut se faire à tout moment et sans préavis.

## 8.2 Limite de responsabilité

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation.

Notamment, la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour le cas où le site serait indisponible pendant la durée du Jeu ou pour le cas où les données communiquées par des participants venaient à être détruites pour une raison qui ne lui serait pas imputable.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité en cas d'incident lié à l'utilisation du site du internet [www.cdiscount.com](http://www.cdiscount.com) ou de l'application smartphone Cdiscount Android ou Apple, de l'accès à Internet, lors ou après la connexion à l'application.

La Société Organisatrice n'est pas responsable des erreurs, omissions, interruptions, effacements, défauts, retards de fonctionnement ou de transmission, pannes de communication, vol, destruction, accès non autorisé ou modification des inscriptions.

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

Il est précisé que la Société Organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin du Jeu, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site internet [www.cdiscount.com](http://www.cdiscount.com) ou à l'application smartphone Cdiscount Android ou Apple. Il appartient à tout joueur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son ordinateur/sa tablette ou son smartphone contre toute atteinte ou attaque d'origine exogène. La connexion de toute personne au site et la participation des joueurs au Jeu se fait sous leur entière responsabilité.

Toute déclaration mensongère d'un participant entraîne son exclusion du Jeu et la non attribution du lot qu'il aurait pu éventuellement gagner sans que la responsabilité de la Société Organisatrice puisse être engagée.

Tout participant qui tenterait de falsifier le bon déroulement du Jeu, soit par intervention humaine, soit par intervention d'un automate serait immédiatement disqualifié et sa participation annulée.

La Société Organisatrice ne pourra être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnements du réseau Internet, notamment dus à des actes de malveillance externe, qui empêcheraient le bon déroulement du Jeu. La Société Organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne parviendraient pas à se connecter sur le site internet [www.cdiscount.com](http://www.cdiscount.com) ou sur l'application smartphone Cdiscount Android ou Apple ou à y jouer du fait de tout problème ou défaut technique lié notamment à l'encombrement du réseau.



L'utilisation de robots ou de tout autre procédé similaire permettant de jouer au Jeu de façon mécanique ou autre est proscrit, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son réalisateur et/ou utilisateur.

La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu et/ou de la détermination des gagnants.

#### **Article 9 : Dépôt et acceptation du règlement**

Chaque participant déclare avoir pris connaissance du règlement complet et des principes du jeu. La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement dans son intégralité. Le règlement est déposé auprès de Maîtres Jean-Patrick BIRAN et Benoît AUDIBERT, Huissiers de Justice associés, 117 Cours Balguerie-Stuttenberg 33300 Bordeaux.

#### **Article 10 : Modification du règlement**

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement. Toute modification du règlement fera l'objet d'un dépôt auprès de Maîtres Jean-Patrick BIRAN et Benoît AUDIBERT, Huissiers de Justice associés, 117 Cours Balguerie-Stuttenberg 33300 Bordeaux.

#### **Article 11 : Informatique et Libertés**

Les informations personnelles communiquées à l'Atelier Promo dans le cadre de l'offre « Le jeu de la Win ! » en bons d'achat sur les rayons Electroménager – Informatique – Image & Son – Téléphonie – Maison – Photo & Caméscope – GPS/ Car Audio sont destinées à l'Atelier Promo et sont nécessaires au traitement de votre demande de participation à la présente offre promotionnelle. Après traitement par l'Atelier Promo dans le stricte cadre de la participation à cette offre, ces données ne seront pas réutilisées ni conservées par celui-ci. Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant exerçable en écrivant à : AtelierPromo.com – W108 – 10 boulevard du Parc - 92200 Neuilly Sur Seine.

Il est possible de contacter le centre de gestion par e-mail à l'adresse suivante : [cdiscount@atelierpromo.com](mailto:cdiscount@atelierpromo.com) ou par téléphone au 01.76.71.06.03 (appel non surtaxé). Toute demande devra indiquer le libellé de l'offre pour laquelle la correspondance est effectuée et le numéro de dossier délivré après saisie des informations nécessaires au traitement de toute participation sur [www.atelierpromo.com/cdiscount](http://www.atelierpromo.com/cdiscount).

#### **Article 12 : Propriété industrielle et intellectuelle**

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu qui y sont proposés sont strictement interdites. Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques ou noms de produits déposés de leur propriétaire respectif.

#### **Article 13 : Litiges**

Si une ou plusieurs dispositions du présent règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses resteraient applicables.

La loi applicable au présent règlement est la loi française. Tout différent né à l'occasion de ce Jeu sera du ressort des Tribunaux Français.